

27 septembre 2023
Français
Original : anglais*

**Trente et unième Réunion des chefs des services
chargés sur le plan national de la lutte
contre le trafic illicite des drogues, Afrique**
Abuja, 26-29 septembre 2023

Projet de rapport

Rapporteuse : Kgomotso Lekalakala (Afrique du Sud)

Organisation de la Réunion

A. Ouverture et durée de la Réunion

1. La trente et unième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues (HONLEA), Afrique, organisée par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et accueillie par le Gouvernement nigérian, s'est tenue à Abuja du 26 au 29 septembre 2023.
2. Le Président de la Réunion a prononcé une allocution de bienvenue. Des déclarations d'ouverture ont été faites par le Président de l'Agence nationale de lutte contre la drogue du Nigéria, la Directrice exécutive de l'ONUDC, le représentant du Bureau de pays de l'ONUDC au Nigéria et le Président de la Commission des stupéfiants. Le Commandant de l'Institut national d'études de sécurité du Nigéria a lancé l'évaluation, pour le Nigéria, de la menace que fait planer la criminalité transnationale organisée. Une déclaration liminaire a été prononcée par une représentante au nom du Procureur général de la Fédération et Ministre de la justice du Nigéria. Le Vice-Président du Nigéria a prononcé le discours liminaire.

B. Participation

3. Les États suivants étaient représentés à la trente et unième Réunion des HONLEA, : [...].
4. Les États suivants étaient représentés par des observateurs ou des observatrices : [...].
5. [...] étaient représentés par des observateurs ou des observatrices.

* Disponible uniquement en anglais, arabe et français, qui sont les langues de travail de cet organe subsidiaire.



C. Élection du Bureau

6. À sa 1^{re} séance, le 26 septembre 2023, la Réunion a élu par acclamation son bureau, constitué comme suit :

<i>Présidence :</i>	Mohammed Buba Marwa (Nigéria)
<i>Vice-Présidence :</i>	Kenneth Adu-Amanfoh (Ghana) Nason Banda (Zambie) Ana da Conceição dos Passos Mamede Graça (Angola)
<i>Rapporteuse :</i>	Kgomotso Lekalakala (Afrique du Sud)

D. Adoption de l'ordre du jour

7. À cette même séance, la trente et unième Réunion des HONLEA, Afrique, a adopté l'ordre du jour suivant :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Situation actuelle de la coopération régionale et sous-régionale s'agissant d'aborder et de combattre le problème mondial de la drogue.
4. Application des recommandations adoptées à la trentième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique.
5. Suivi de la mise en œuvre, aux niveaux national, régional et international, de tous les engagements à aborder et combattre le problème mondial de la drogue énoncés dans la Déclaration ministérielle de 2019.
6. Examen de thèmes spécifiques par des groupes de travail :
 - a) Coopération régionale et internationale mise en place pour réduire la culture et la production illicites de drogues, notamment par des interventions de développement alternatif ;
 - b) Enquêtes financières dans les affaires de trafic de drogues, et rôle des cryptomonnaies dans le trafic de drogues et le blanchiment d'argent connexe ;
 - c) Mesures de lutte contre la fabrication illicite et le détournement de précurseurs ;
 - d) Lien entre drogues et environnement.
7. Organisation de la trente-deuxième Réunion des chefs des services chargés sur le plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique.
8. Questions diverses.
9. Adoption du rapport de la trente et unième Réunion.

E. Documentation

8. La liste des documents dont était saisie la trente et unième Réunion des HONLEA, Afrique, figure en annexe.

Annexe

Liste des documents dont était saisie la trente et unième Réunion des chefs des services chargés sur le plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique

<i>Cote</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Intitulé ou description</i>
UNODC/HONLAF/31/1	2	Ordre du jour provisoire annoté
UNODC/HONLAF/31/2	3	Note du Secrétariat transmettant son rapport sur la situation mondiale en ce qui concerne le trafic de drogues
E/CN.7/2023/5	3	Rapport du Secrétariat sur la situation mondiale en ce qui concerne le trafic de drogues
UNODC/HONLAF/31/3	3	Rapport du Secrétariat sur la situation actuelle de la coopération régionale et sous-régionale s'agissant d'aborder et de combattre le problème mondial de la drogue
UNODC/HONLAF/31/4	4	Note du Secrétariat sur l'application des recommandations adoptées à la trentième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique
UNODC/HONLAF/31/5	7	Note du Secrétariat sur l'organisation de la trente-deuxième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique
UNODC/HONLAF/31/L.1 et Add.1 à [...]	9	Projet de rapport
UNODC/HONLAF/31/CRP.1 à [...]	3	Rapports de pays